



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVEYRON

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°12-2020-121

PUBLIÉ LE 4 SEPTEMBRE 2020

Sommaire

DDFIP

12-2020-09-01-010 - Délégation de signature - Trésorerie de Millau. (3 pages)	Page 3
12-2020-09-01-009 - Délégations de signature - Trésorerie de Decazeville. (2 pages)	Page 7
12-2020-09-01-008 - Délégations générales et spéciales - Trésorerie de Decazeville. (5 pages)	Page 10

DDFIP

12-2020-09-01-010

Délégation de signature - Trésorerie de Millau.

Décision portant délégations de pouvoir et de signatures

Madame Sonia ROUCAUTE inspectrice divisionnaire hors classe des Finances Publiques, nommée responsable de la Trésorerie de MILLAU-SAINT BEAUZELY-VEZINS à compter du 01 janvier 2016 par arrêté du 30 novembre 2015 .

Décide :

Article 1

La présente décision abroge et remplace à compter de ce jour toutes celles antérieurement prises par mes prédécesseurs et moi même dans les fonctions de Trésorier de MILLAU-SAINT BEAUZELY-VEZINS.

Article 2 : délégations générales de pouvoir

Monsieur Pascal JACQUOTTIN inspecteur des Finances Publiques

Madame Sandrine GASPAROTTO inspectrice des Finances Publiques

reçoivent pouvoir de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seuls ou conjointement avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, y compris dans le cadre d'une action en justice ou d'une procédure collective, ces mandataires généraux étant autorisés à ester en justice et à effectuer les déclarations des créances et autres actes nécessaires au bon déroulement desdites procédures y compris les déclarations faites dans le cadre des procédures de commission de surendettement Banque de France,

Article 3 :délégation générale de signatures

Délégation générale de signature est donnée à :

Madame Martine MAVIEL contrôleur principale

à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part et de celle des mandataires généraux, cette restriction n'étant toutefois pas opposable aux tiers.

Article 4 : délégations spéciales de signatures

Délégations spéciales de signatures sont données à :

Madame Dominique FABRE Agente d'administration principale

Madame CHAU PEREIRA Jessica AAP

Madame Elsa MOLINIER

Monsieur Christophe DAIZE AAP

Madame Cécile VIALA Contrôleur

Monsieur BOUTIN Yves CP

Monsieur Patrick VIEILLEDENT CP

Pour signer, à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions de caissières, tout reçu de versement en numéraire et déclaration de recette, les bordereaux de dégagement et d'approvisionnement de fonds, les reçus de dépôt de valeurs et objets précieux, les commandes et accusés de réception de timbres et autres valeurs inactives,

Madame Martine MAVIEL contrôleur principale

Madame Sophie BOURY AAP

Madame Dominique FABRE AAP

Madame Elsa MOLINIER

Monsieur Christophe DAIZE AAP

Madame Cécile VIALA Contrôleur

Madame Jessica CHAU PEREIR AAP

Monsieur BOUTIN Yves CP

Monsieur VIEILLEDENT Patrick contrôleur

Pour signer les récépissés et accusés de réception des courriers et colis destinés à la Trésorerie.

Madame Martine MAVIEL contrôleur principale

Monsieur Yves BOUTIN

Monsieur Patrick VIEILLEDENT

Madame Fabre Dominique AAP

chargés du secteur « comptabilité » pour signer les pièces justificatives ou comptables courantes,

Martine MAVIEL CP

Monsieur BOUTIN Yves CP

Monsieur VIEILLEDENT Patrick CP

Pour signer les pièces justificatives ou comptables dont la réalisation donne lieu à débit ou crédit du compte du Trésor à la Banque de France : versement ou prélèvement de numéraire , dépôt de chèques endossés à l'ordre des Finances publiques, réception de virements ou d'opérations cartes bancaires, paiement de dépenses par tous types de virements,

Madame Martine MAVIEL CP

Monsieur BOUTIN Yves CP

Pour signer les avis conformes requis en matière de création ou de modification des régies de recettes et d'avance, de nomination des personnels habilités à faire fonctionner ces régies, cosigner avec les ordonnateurs les bons de commande de tickets et autres valeurs inactives nécessaires au fonctionnement des régies de recettes et pour parapher les registres de reçus à souche vierges remis aux régisseurs de recettes et seulement en cas d'empêchement simultané du Trésorier et de son mandataire général,

Madame Martine MAVIEL CP

Monsieur Patrick VIEILLEDENT CP

Monsieur BOUTIN Yves CP

Madame Sophie BOURY AAP

chargés du secteur « visa dépenses » pour signer les bordereaux de rejet ou de mise en instance lors du visa des mandats de dépense, ainsi que les attestations de visa et de paiement des mandats de dépenses,

Monsieur Daize Christophe AAP

Madame VIALA Cécile Contrôleur

chargés du secteur « visa recettes » pour signer les bordereaux de rejet ou de mise en instance lors du visa des titres de recettes,

Madame Jessica CHAU PEREIRA AAP

Madame Elsa MOLINIER

Madame Dominique Fabre AAP

Madame Cécile VIALA Contrôleur

Monsieur Cristophe DAIZE AAP

chargés du recouvrement des recettes des collectivités et établissements publics locaux de la réunion perceptorale, pour accorder des délais de paiement dans la limite de 6 mois et de 1000€ avec paiement des échéances courantes s'il y a lieu,

Madame Jessica PEREIRA AAP

Madame Elsa MOLINIER

Madame Cecile VIALA contrôleur

Monsiuer Cristophe DAIZE AAP

pour exercer toutes les poursuites et signer les lettres de relance, derniers avis avant poursuites, mises en demeure, oppositions à tiers détenteurs, saisies mobilières, et autres documents établis en la matière,

Article 5 :Publicité

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat du département de l'Aveyron,
...

A Millau..., le 01/09/2020
Le comptable,
Responsable de la trésorerie de MILLAU-
Sonia ROUCAUTE

DDFIP

12-2020-09-01-009

Délégations de signature - Trésorerie de Decazeville.

Délégations - Trésorerie de Decazeville.

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU RESPONSABLE DE LA TRÉSORERIE DE DECAZEVILLE

Le comptable, responsable de la trésorerie de DECAZEVILLE

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 et 410 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er} · Adjoints

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

- a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 18 mois et porter sur une somme supérieure à 6000 € ;
- b) les avis de mise en recouvrement ;
- c) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
- d) tous actes d'administration et de gestion du service.

aux agents des finances publiques désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade
Thierry AZZOLA	<i>Inspecteur</i>
Thérèse AUGÉ	<i>Inspecteur</i>
Marina SENELAS	<i>Inspecteur</i>

Article 2 – Autres agents

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;
- b) les avis de mise en recouvrement ;
- c) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
Nathalie DAUNY Michelle FRANKOWSKI Pierre LAPORTE Nicole SOLEILHAVOUP Mireille VIGUIE Florian LOUSTALNEAU	<i>Contrôleur</i>	<i>12 mois</i>	<i>2000 €</i>
Matthieu GALETTA Laura DEBENE	<i>Agent administratif</i>	<i>12 mois</i>	<i>2000 €</i>

Article 3 - Publication

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de l'AVEYRON.

A DECAZEVILLE , Le 01/09/2020
Le comptable,
GUERY LIONEL

signé

DDFIP

12-2020-09-01-008

Délégations générales et spéciales - Trésorerie de
Decazeville.

Délégations générales et spéciales

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Decazeville, le 02/09/2020,

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE DECAZEVILLE

TRESORERIE DE DECAZEVILLE
58 RUE CAYRADE
BP 358
12300 DECAZEVILLE

Le comptable, Responsable de la
trésorerie de DECAZEVILLE

à

Madame la Directrice des Finances
Publiques de l'AVEYRON

Tél: 05.65.43 .02.01

Mél : t012032@dgfip.finances.gouv.fr

I - DELEGATIONS GENERALES

Signatures et paraphes

Thierry AZZOLA	M Thierry AZZOLA, Mme Thérèse AUGÉ, Mme Marina SENELAS
Thérèse AUGÉ	reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seul et concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, en particulier les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif.
Marina SENELAS	
Nicole SOLEILHAVOUP	Mme Nicole SOLEILHAVOUP ; Mr Pierre LAPORTE
Pierre LAPORTE	reçoivent les mêmes pouvoirs, en particulier celui de signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de moi-même, de M Thierry AZZOLA ou de Mmes Thérèse AUGÉ et Marina SENELAS, sans toutefois que l'absence ou l'empêchement soit opposable aux tiers.

Vous trouverez, ci-dessus, en regard de leur nom, un spécimen de la signature et du paraphe de chacun de mes mandataires.

Le Trésorier, Lionel GUERY

signé

II - DELEGATIONS SPECIALES

A- CAISSE - COURRIER

Mireille VIGUIE	Mme VIGUIE Mireille ; Mme- FRANKOWSKI Michèle ; Mme DAUNY Nathalie ;
Michèle FRANKOWSKI	Mme DEBENE Laura ; Mr LOUSTALNEAU Florian ; Mr GALETTA Matthieu
Nathalie DAUNY	Reçoivent pouvoir, avec faculté d'agir séparément : - de signer les déclarations de recettes et les quittances P1E - de me représenter auprès de la Poste (accusés réception, retrait du courrier)
Laura DEBENE	
Florian LOUSTALNEAU	
Matthieu GALETTA	

B- COMPTABILITE

Michèle FRANKOWSKI	Mme FRANKOWSKI Michèle ; Mr LOUSTALNEAU Florian Mme DAUNY Nathalie
Florian LOUSTALNEAU	Reçoivent pouvoir, avec faculté d'agir séparément : - de signer les documents comptables à transmettre à la Direction Départementale des Finances Publiques
Nathalie DAUNY	

C - RECOUVREMENT DES PRODUITS DU SECTEUR PUBLIC LOCAL

Mireille VIGUIE	Mme VIGUIE Mireille ;
Michèle FRANKOWSKI	Mme FRANKOWSKI Michèle ;
Nathalie DAUNY	Mme DAUNY Nathalie ;
Laura DEBENE	Mme DEBENE Laura ;
Florian LOUSTALNEAU	Mr LOUSTALNEAU Florian ;
Matthieu GALETTA	Mr GALETTA Matthieu
	Reçoivent pouvoir, avec faculté d'agir séparément :
	- de signer des délais de paiement (dans le respect des procédures) ;
	- de signer les demandes de renseignements ;
	- de signer les mises en demeure de payer ;
	- de signer les bordereaux d'envoi et accusés réception

D – SECTEUR PUBLIC LOCAL

Michèle FRANKOWSKI	Mme FRANKOWSKI Michèle Mme VIGUIE Mireille Mme DAUNY Nathalie
Mireille VIGUIE	Mr LOUSTALNEAU Florian Reçoivent pouvoir, avec faculté d'agir séparément:
Nathalie DAUNY	- de signer les ordres de paiement (TVA, EV, oppositions et retenues sur salaires...) - de signer les rejets de mandats et de titres de recettes - de signer les P503
Florian LOUSTALNEAU	- de signer les réponses aux élus relatives aux opérations de visa (rejets de mandats, insuffisance de pièces...) - de signer les bordereaux d'envoi et les accusés de réception

Vous trouverez, ci-dessus, en regard de leur nom, un spécimen de la signature et du paraphe de chacun de mes mandataires.

Le Trésorier, Lionel GUERY

signé